

Fiche de préparation de l'échange téléphonique avec l'Assurance Maladie dans le cadre du contact tracing

- **Avez-vous, pendant les 48 heures avant l'apparition de vos symptômes, eu des contacts rapprochés avec d'autres personnes ?**

Définition de cas rapproché : il s'agit d'un contact sans mesure de protection efficace en face-à-face (masque chirurgical, masque FFP2 ou masque grand public porté par vous ou les autres personnes, hygiaphone) à moins d'un mètre, quelle que soit la durée (conversation, repas, flirt, accolades, embrassades par exemple) et dans un lieu clos.

Selon situation de la personne par rapport à la première question :

- **Avez-vous prodigué ou reçu des actes d'hygiène ou de soins ?**
- **Avez-vous partagé un espace confiné à moins de 2 mètres et pendant au moins 15 minutes (bureau ou salle de réunion, salle d'attente, train, avion, véhicule personnel) ou en étant resté en face-à-face ?**

Si vous ne vivez pas seul dans votre logement :

- **pouvez-vous vous isoler dans le logement ?**
- **cohabitez-vous avec une personne fragile ?**
- **de ce fait souhaitez-vous un hébergement pour vous-même ou l'autre personne ?**

- **Quelle profession exercez-vous ?**

- **L'exercez-vous en collectivité ?**

- Crèches (à l'exception des micro-crèches)
- Milieu scolaire (écoles, collèges et lycées)
- Etablissements de santé
- Ehpad
- Etablissements médico-sociaux pour personnes handicapées
- Etablissements pénitentiaires
- Structures de l'aide sociale à l'enfance (centres départementaux de l'enfance, foyers de l'enfance, maisons d'enfants à caractère social)
- Etablissements sociaux d'hébergement et d'insertion (centres d'hébergement d'urgence, centres d'hébergement et de réinsertion sociale, foyers de travailleurs migrants, centres d'accueil pour demandeurs d'asile)
- Structures d'hébergement des personnes sans domicile fixe (lits halte soins santé et lits d'accueil médicalisés)

- **Avez-vous besoin d'un arrêt de travail ? (pouvez-vous travailler à domicile ?)**

Avez-vous effectué un voyage dans les 14 derniers jours en dehors de votre région ? de votre pays de résidence ?

Avez-vous participé à un rassemblement de plus de 10 personnes dans un même lieu (rassemblement, fête de famille, réunion, congrès, etc.) ?